



La région dépasse les huit millions d'habitants au 1^{er} janvier 2018

Auvergne-Rhône-Alpes est une région attractive et jeune, où l'espérance de vie est supérieure à la moyenne nationale. Contrairement à d'autres régions, la population augmente autant grâce aux naissances qu'à l'arrivée de nouveaux habitants. La Haute-Savoie, l'Ain, l'Isère et le Rhône tirent la croissance démographique de la région.

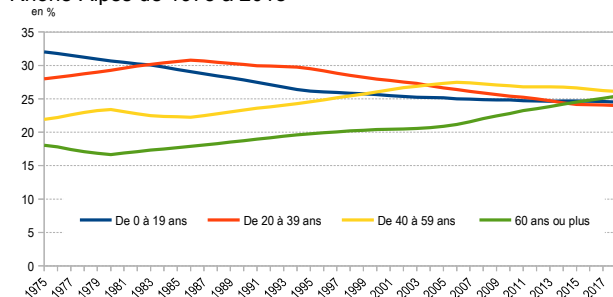
Sylvain Brouillet, Insee

La population d'Auvergne-Rhône-Alpes est de 8 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2018 (estimation provisoire ; *source*), soit 159 400 habitants supplémentaires entre 2015 et 2018. La région est ainsi, avec l'Île-de-France, celle qui a accueilli le plus de population ces trois dernières années. Avec un accroissement de + 0,7 % par an, elle est au 3^e rang des plus fortes évolutions relatives sur la période derrière la Corse et l'Occitanie.

Comme partout en France métropolitaine, la part des seniors s'est accrue (*figure 1*). Toutefois, Auvergne-Rhône-Alpes demeure une région plus jeune que la moyenne nationale. Cette caractéristique est entretenue par une natalité élevée et par le profil plutôt jeune des nouveaux arrivants dans la région.

1 Les seniors plus nombreux que les moins de 20 ans

Évolution de la part des grandes classes d'âge en Auvergne-Rhône-Alpes de 1975 à 2018



Source : Insee, Estimations de population

La population régionale augmente du fait des naissances et des nouveaux arrivants

Il y a plus de naissances que de décès dans la région (solde naturel positif, *définitions*), et cela se vérifie depuis 1975. En outre, les arrivées de nouveaux résidents y sont plus nombreuses que les départs (solde migratoire positif). Ainsi la région bénéficie des deux moteurs de la croissance démographique de manière relativement équilibrée (*figure 2*), ce qui ne se retrouve pas forcément dans d'autres régions comme l'Occitanie ou l'Île-de-France.

Grâce à une espérance de vie élevée et une faible proportion de personnes de 60 ans ou plus, Auvergne-Rhône-Alpes se distingue par une mortalité relativement basse (loin derrière l'Île-de-France cependant). La natalité est élevée (au 3^e rang national), ce qui s'explique également par la relative jeunesse de sa population, la fécondité (nombre moyen d'enfants par femme) y étant dans la moyenne nationale.

La fécondité est cependant en forte baisse depuis 2014, après avoir régulièrement augmenté entre 1994 et 2010. Conjuguée à l'érosion des effectifs de femmes âgées de 20 à 39 ans, il en résulte une diminution marquée de la natalité sur la période récente. Parallèlement, avec le vieillissement des baby-boomers, la mortalité repart à la hausse ces dernières années. Dans ces conditions, le solde migratoire pourrait devenir le premier moteur de la croissance démographique régionale, voire le seul à moyen terme.

2 Une croissance démographique équilibrée

Évolution des populations départementales

Département	Population 1975	Population 2018 (p)	Évolution annuelle moyenne entre 1975 et 2018 (en %)		
			totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Ain	376 277	649 700	+ 1,3	+ 0,5	+ 0,8
Allier	379 172	339 000	- 0,3	- 0,3	0,0
Ardèche	257 419	328 600	+ 0,6	0,0	+ 0,6
Cantal	166 827	144 200	- 0,3	- 0,3	0,0
Drôme	361 976	516 200	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,5
Isère	859 713	1 272 800	+ 0,9	+ 0,6	+ 0,3
Loire	743 008	762 500	+ 0,1	+ 0,3	- 0,2
Haute-Loire	205 875	227 400	+ 0,2	- 0,1	+ 0,3
Puy-de-Dôme	580 118	655 200	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,2
Rhône	1 429 046	1 878 100	+ 0,6	+ 0,7	- 0,1
Savoie	305 060	433 800	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,4
Haute-Savoie	446 888	829 700	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,8
Auvergne-Rhône-Alpes	6 111 379	8 037 100	+ 0,6	+ 0,4	+ 0,2

(p) : données provisoires arrondies à la centaine
Source : Insee, Estimations de population

Quatre départements tirent la croissance de population

Les croissances de population les plus rapides se situent dans l'Ain et la Haute-Savoie (figure 3). Ce dynamisme provient avant tout d'un afflux migratoire très important, surtout dans les zones du Genevois, d'Annecy et de la périphérie lyonnaise. Mais la structure plutôt jeune de la population, accentuée par le profil des nouveaux arrivants, engendre aussi un solde naturel élevé. Ces dernières années, cette dynamique se maintient pour la Haute-Savoie mais semble s'infléchir dans l'Ain.

C'est dans le Rhône que l'augmentation du nombre d'habitants est la plus forte. Cette progression est surtout liée à celle de l'aire urbaine de Lyon. Son moteur principal a toujours été un solde naturel élevé, en lien avec une population relativement jeune, mais son solde migratoire, autrefois négatif, s'est inversé sur la période récente.

Avec sa population importante, l'Isère est historiquement le deuxième contributeur à l'augmentation de la population régionale. Mais du fait d'une attractivité amoindrie, le phénomène se ralentit. Entre 2015 et 2018, sa population croît désormais moins rapidement que la moyenne régionale et le département gagne moins d'habitants que la Haute-Savoie.

Plus de nouveaux arrivants que de partants dans tous les départements

La Drôme présente une croissance plus rapide que la moyenne régionale. Elle affiche en effet un solde migratoire positif, lié à un regain d'attractivité, notamment dans les villes proches du sillon rhodanien. Son solde naturel est également positif, bien que faible du fait d'une population plus âgée.

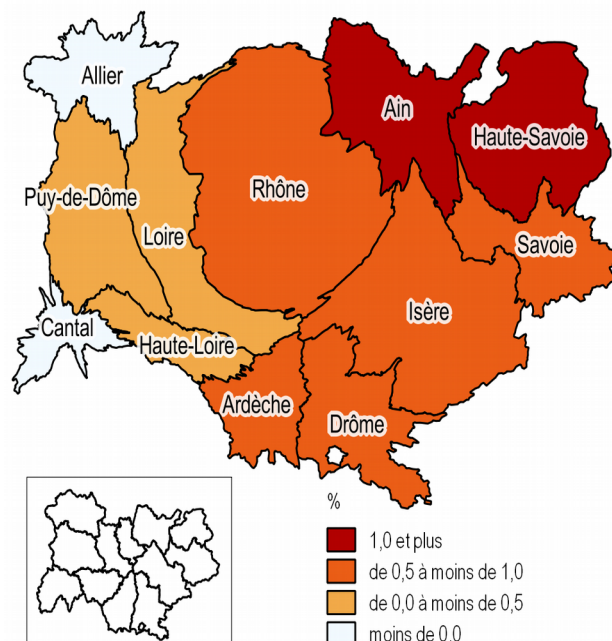
Les autres départements de la région affichent sur la période récente des taux de croissance en deçà de la moyenne régionale. En effet, leur dynamisme démographique s'essouffle du fait de la baisse du solde naturel. Cependant, tous les départements affichent un solde migratoire positif. Dans les territoires ruraux éloignés des pôles, la population est plutôt en stagnation voire en baisse. Ainsi, la croissance du Puy-de-Dôme se concentre en périphérie de Clermont-Ferrand, en lien avec l'étalement de l'agglomération. Celle de la Haute-Loire est liée à la périurbanisation de Saint-Étienne et, dans une moindre mesure, du Puy-en-Velay.

Deux départements en retrait

L'Allier et le Cantal voient leur population diminuer. L'Allier et le Cantal voient leur population diminuer. Avant 1990, les soldes migratoires et naturels y contribuaient tous deux à la baisse. Depuis, ces départements accueillent davantage de nouveaux arrivants mais à cause du vieillissement prononcé de leur population, il y a de plus en plus de décès face aux naissances, surtout dans le Cantal. Dans ces deux départements, la majeure partie du territoire rural est concernée par la baisse. Seules les périphéries des villes enregistrent des hausses entre 2015 et 2018 (Aurillac pour le Cantal et dans une moindre mesure Montluçon, Vichy et Moulins dans l'Allier). ■

3 La croissance de la population tirée par l'est de la région

Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 1975 et 2018



Note de lecture : dans la carte ci-dessus, les contours des départements ont été déformés de sorte que leur superficie soit proportionnelle à leur population estimée en 2018 (anamorphose). Ce procédé permet aux différentes évolutions représentées d'avoir un impact visuel cohérent avec le poids que chaque département représente. Par exemple, l'évolution constatée dans le Rhône a plus d'importance que celle de l'Ardèche, alors que les deux évolutions relatives sont comparables.

Source : Insee, Estimations de population

Source et définitions

Pour permettre une étude démographique à un horizon proche, l'Insee établit chaque année des **estimations de population**. Il s'agit de prendre en compte les naissances et les décès intervenus dans les dernières années, ainsi que le solde migratoire apparent. Les estimations de population sont provisoires pour les années 2016 à 2018. Elles sont révisées tous les ans.

Le **solde naturel** est la différence entre les naissances et les décès sur un territoire durant une période donnée.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui entrent sur un territoire (arrivées) et le nombre de personnes qui en sortent (départs), durant une période donnée. On parle de **solde migratoire apparent** lorsque celui-ci est évalué en calculant la différence entre l'augmentation de population constatée (ou solde total) et le solde naturel. Dans ce document, le « solde migratoire apparent » a été abrégé par « solde migratoire ».

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2018

Pour en savoir plus

- lien vers les estimations de population 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893198>
- lien vers les pyramides interactives 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2418110?p1=r84&p2=d73&annee=2018>
- lien vers le bilan démographique 2017 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1912926>

